

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

1^o **QUE** l'arrondissement doit statuer sur une demande de dérogation mineure reçue par la division urbanisme, permis et inspection de la Direction d'arrondissement adjointe – Gestion du territoire, du patrimoine et du bureau de projets, visant l'immeuble situé au **1420, boulevard Mont-Royal** et portant sur l'objet suivant :

- La demande de dérogation mineure vise à approuver un appareil mécanique visible depuis le domaine public, mais dissimulé par un écran visuel, et ce, en dérogation à l'article 7.6.3, al. 1 par. c) du Règlement de zonage numéro 1177 stipulant ce qui suit :

« Les thermopompes, appareils de climatisation, pompes thermiques, filtre de piscine et autres appareils mécaniques sont permis dans les autres cours et la marge arrière aux conditions suivantes: (...) c) excluant une ruelle, ne pas être visible d'une rue publique; »

- La demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 1420, boulevard Mont-Royal a fait l'objet d'une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion tenue le 15 janvier 2025.



- 2° **QUE** le conseil d'arrondissement statuera sur cette demande de dérogation mineure au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à **19 h le mardi, 4 février 2025** à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar à Outremont;
- 3° **QU'À** l'occasion de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande;
- 4° **QUE** dans l'éventualité où le conseil décidait d'accorder cette demande de dérogation mineure, la visibilité des appareils mécaniques depuis le domaine public au 1420, boulevard Mont-Royal, sera réputée conforme aux dispositions du *Règlement de zonage* (1177) de l'arrondissement d'Outremont.

Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous contacter M. Dominic Livernois-Diotte, agent de recherche en urbanisme au 514 299-6280 à la Direction adjointe d'arrondissement – Gestion du territoire, du patrimoine et du bureau de projets.

Montréal, le 17 janvier 2025

La Secrétaire d'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate